

CONTRAT OEUFs

12 juillet au 20 décembre 2023

Entre le producteur

Nom : **BRICAULT Patrick**
Adresse : Chemin de la Pave –
66490 ST JEAN PLA DE CORTS
Mail : bricaultp@gmail.com
Portable : 06.04.07.33.29

Et le consomm'acteur (merci d'écrire en lettres CAPITALES)

Nom - Prénom :
Adresse :
.....
Mail :
Portable / Fixe :

Jour et lieu de distribution

Mercredi de 18 -19 H, chez Patrick chemin de la Pave – 66490 St Jean Pla de Corts

Descriptif du produit, mode de production, engagement et prix

Le producteur s'engage à fournir des œufs provenant de poules élevées dans des conditions naturelles (Certifiés Agriculture Biologique) pour **3,20 euros la boîte de 6**. Les œufs ne sont pas calibrés et leur couleur est variable. Le producteur s'engage à respecter le contrat d'engagement de l'Amap.

Contrat / 144 œufs -> 6 œufs - hebdo.

Contrat / 288 œufs -> 12 œufs - hebdo.

Contrat / 72 œufs -> 6 œufs - 1 semaine sur 2.

Période(s) d'engagement : La saison débute le mercredi **12 juillet** et se termine le **mercredi 22 décembre 2023 inclus**.

Choix et modalité de paiement

Nombre d'œufs :	72 œufs (x0/6)	144 œufs (x6)	288 œufs (x12)
Païement en 1 fois - soit 1 chèque de :	38,40 €	76,80 €	153,60 €
Païement en 2 fois sans frais - soit 2 chèques de :	-	38,40 €	76,80 €
Païement en 3 fois sans frais - soit 3 chèques de :	-	-	51,20 €

Si en cours de saison, calculer le nombre d'œufs restant et le montant total :

Nombre d'œufs restant : Montant total : € Nombre de chèque : Montant par chèque : €

Calendrier prévisionnel des distributions

Distribution hebdomadaire - **24 distributions** réparties sur la période. Ce calendrier est susceptible d'être modifié ou aménagé en fonction des aléas. Vous serez prévenus par mail ou SMS.

Mode de paiement

Le paiement interviendra par chèques datés du jour de leur émission et libellés à l'ordre de **PATRICK BRICAULT**, que le consomm'acteur remettra en totalité à la signature du présent contrat selon les modalités du tableau ci-dessus. Le producteur présentera à l'encaissement le **premier chèque à réception**, le **deuxième chèque** sera mis à l'encaissement **le 10 septembre et le troisième le 10 novembre**.

Fait à , le En **deux exemplaires** originaux (valant pour reçu)

Le producteur

Le consomm'acteur